

La République • La Nation • Les France

une histoire de France. Non pas au sens habituel du terme ;
notre mémoire et histoire, l'exploration sélective et savante
de notre héritage collectif. »

Pierre Nora, 1984

ontient

ilique : Symboles, Monuments, Pédagogie, Commémorations,
noire • **La Nation :** 1. L'Immatériel (Héritage, Historiographie,
2. Le Matériel (Le territoire, L'État, Le patrimoine) •

re des *Lieux de mémoire* a été pour moi une espèce
ément. La méthode consistant à prendre les blocs massifs de
intations et de nos mythologies historiques, à les décortiquer,
e manière, me semble-t-il, totalement nouvelle et originale
istoire. »

Claude Lévi-Strauss, 1986

as une histoire de la France actuelle ; mais c'est l'histoire dont la
elle a besoin. »

Jacques Le Goff, 1993

de *mémoire* auxquels j'oserai appliquer le terme couramment
r les plus jeunes pour d'autres expressions de la création, de

René Rémon, 2002

de : Charles-Robert Ageron, Maurice Agulhon, Christian Amaïvi,
czko, Colette Beaune, Avner Ben-Amos, Françoise Bercé, Françoise
Carbonnier, André Chastel, Georges Duby, André Fermigier, Bruno
rcel Gauchet, Raoul Girardet, Jean-Marie Goulemot, Bernard
n-Yves Guïomar, Hélène Himelfarb, Hervé Le Bras, Anne-Marie
ues Le Goff, Emmanuel Le Roy Ladurie, Pascale Marie, Jean-
tin, Jean-Marie Mayeur, Pierre Nora, Daniel Nordman, Pascal Ory,
uf, Mona Ozouf, Krzysztof Pomian, Édouard Pommier, Dominique
ne Prost, Madeleine Rebérioux, Marcel Roncayolo, Laurent Theis,
rti, Michel Vovelle, Éric Walter, Eugen Weber.



9027 97-V A74902 ISBN 978-2-07-074902-7

1652 pages

58 documents

Les Lieux de mémoire

I • La République • La Nation • Les France



Les Lieux de mémoire

I • sous la direction de Pierre Nora



Quarto
Gallimard

Quarto Gallimard

ici respectés jusque dans l'expression de leurs flottements et leurs remords. Au lecteur qui souhaiterait comprendre l'architecture de l'édifice entier et la logique de sa croissance interne, il est conseillé de s'y reporter. Le plan qui figure en tête de chacun des trois volumes en facilitera le repérage.

De même eût-il été impossible dans cette édition en trois volumes dont le but est de mettre les sept volumes de l'édition originale des *Lieux de mémoire* à la portée du plus grand nombre sous une forme compacte, économique et continue, de procéder à la mise à jour scientifique de certaines contributions. Telles quelles, dans leur rassemblement et leur intention unanime, elles marquent un état nécessairement provisoire de la réflexion historique, de la conscience et de l'actualité nationales. Il faut les prendre ainsi. C'est le propre de la mémoire de ne s'incarner qu'un moment dans un lieu.

Pierre Nora

N.B. : Pour la clarté générale du plan, on a adopté, en tête des trois parties de *La Nation*, les sous-titres qui, à l'époque de la parution, avaient été envisagés dans la « Présentation », pour chacun des trois volumes : *L'immatériel*, *Le matériel*, *L'idéal*.

Nous n'avons conservé de l'iconographie de l'édition originale que les documents indissolublement liés à l'écriture des textes.

Le lecteur trouvera la table complète des illustrations à la fin du troisième volume.

QUARTO I

Préface à l'édition « Quarto » Pierre Nora

Présentation Pierre Nora

ENTRE MÉMOIRE ET HISTOIRE Pierre Nora

LA RÉPUBLIQUE

Symboles

Les Trois Couleurs Raoul Girardet – Le calendrier républicain Bronisław Baczko – « La Marseillaise » Michel Yovelle

Moments

Le Panthéon Mona Ozouf – La mairie Maurice Agulhon – Les monuments aux morts Antoine Prost

Pédagogie

Le « Grand Dictionnaire » de Pierre Larousse Pascal Ory – Lavisse, instituteur national Pierre Nora – « Le Tour de la France par deux enfants » Jacques et Mona Ozouf – La bibliothèque des Amis de l'instruction du III^e arrondissement Pascale Marie – Le « Dictionnaire de pédagogie » de Ferdinand Buisson Pierre Nora

Commémorations

Les centennaires de Voltaire et de Rousseau Jean-Marie Goulemot et Éric Walter – Le 14-Juillet Christian Amalvi – Les funérailles de Victor Hugo Avner Ben-Amos – Le Centenaire de la Révolution française Pascal Ory – L'Exposition coloniale de 1931 Charles-Robert Ageron

Contre-mémoire

La Vendée, région-mémoire Jean-Clément Martin – Le mur des Fédérés Madeleine Rebérioux.

DE LA RÉPUBLIQUE À LA NATION Pierre Nora

LA NATION

Présentation *Pierre Nora*

1. L'IMMATÉRIEL

Héritage

Chancelleries et monastères *Bernard Guenée* -

Le Lignage, x^e-xiii^e siècle *Georges Duby* - Les sanctuaires royaux

Colette Beaucune - Reims, ville du sacre *Jacques Le Goff*

Historiographie

Les "Grandes Chroniques de France" *Bernard Guenée* -

"Les Recherches de la France" d'Étienne Pasquier *Corrado Vivanti* -

Les "Lettres sur l'histoire de France" d'Augustin Thierry *Marcel Gauchet* -

L'"Histoire de France" de Lavisse *Pierre Nora* -

L'heure des "Annales" *Krzysztof Pomian*

Paysages

Le paysage du peintre *Françoise Cachin* - Le paysage du savant

Marcel Roncayolo - Les Guides-Joanne *Daniel Nordman* - Le "Tableau

de la géographie de la France" de Vidal de la Blache *Jean-Yves Guimard*

2. LE MATÉRIEL

Le territoire

Des limites féodales aux frontières politiques *Bernard Guenée* -

Des limites d'État aux frontières nationales *Daniel Nordman* -

Une mémoire-frontière: l'Alsace *Jean-Marie Mayeur* -

L'Hexagone *Eugen Weber* - Nord-Sud *Emmanuel Le Roy Ladurie*

L'État

La symbolique de l'État *Anne-Marie Lecoq* - Versailles, l'image du souverain

Édouard Pommier - Versailles, fonctions et légendes *Hélène Himelfarb* -

Le Code civil *Jean Carbonnier* - La Statistique générale de la France

Hervé Le Bras - Les mémoires d'État *Pierre Nora*

Le patrimoine

La notion de patrimoine *André Chastel* -

Naissance des musées de province *Édouard Pommier* -

Alexandre Lenoir et les musées des Monuments français *Dominique Poulot* -

Arcisse de Caumont et les sociétés savantes *Françoise Beré* -

Guizot et les institutions de mémoire *Laurent Theis* -

Mérimée et l'inspection des monuments historiques *André Fernigier* -

Viollet-le-Duc et la restauration *Bruno Foucart*

QUARTO 2

LA NATION

3. L'IDÉEL

La gloire

Mourir pour la patrie *Philippe Contamine* - Le soldat Chauvin

Gérard de Puymège - Le retour des Cendres *Jean Tulard* -

Verdun Antoine Prost -

Le musée historique de Versailles *Thomas W. Gaetgens* -

Le Louvre *Jean-Pierre Babelon* -

Les morts illustres *Jean-Claude Bonnet* -

Les statues de Paris *June Hargrove* - Le nom des rues *Daniel Milo*

Les mots

La Coupole *Marc Fumaroli* - Le Collège de France *Christophe Charle* -

La chaire, la tribune, le barreau *Jean Starobinski* -

Le Palais-Bourbon *Jean-Pierre Rioux* - Les classiques scolaires *Daniel Milo* -

La visite au grand écrivain *Olivier Nora* - La khâgne *Jean-François Sirinelli* -

Les Trésors de la langue *Alain Rey*

LA NATION-MÉMOIRE *Pierre Nora*

LES FRANCE

COMMENT ÉCRIRE L'HISTOIRE DE FRANCE? *Pierre Nora*

1. CONFLITS ET PARTAGES

Présentation *Pierre Nora*

Divisions politiques

Francs et Gaulois *Krzysztof Pomian* -

L'Ancien Régime et la Révolution *François Furet* -

Catholiques et laïcs *Claude Langlois* - Le peuple *Jacques Julliard* -

Les rouges et les blancs *Jean-Louis Ormières* -

Français et étrangers *Gérard Noiriel* - Vichy *Philippe Burrin* -

Gaullistes et communistes *Pierre Nora* - La droite et la gauche

Marcel Gauchet

Minorités religieuses

Port-Royal *Catherine Maire* – Le musée du Désert *Philippe Joutard* – Grégoire, Dreyfus, Drancy et Copernic *Pierre Birnbaum*

Partages de l'espace-temps

Le front de mer *Michel Mollat du Jourdin* – La forêt *Andrée Corvol* – La ligne Saint-Malo-Genève *Roger Chartier* – Paris-province *Alain Corbin* – Le centre et la périphérie *Maurice Agulhon* – La région *Jacques Revel* – Le département *Marcel Roncayolo* – La génération *Pierre Nora*

QUARTO 5

LES FRANCE

2. TRADITIONS

Présentation *Pierre Nora*

Modèles

La terre *Armand Frémont* – Le clocher *Philippe Boutry* – La cathédrale *André Vauchez* – La cour *Jacques Revel* – Les grands corps *Christophe Charle* – Les armes *Jérôme Hélié* – La profession libérale. Un cas, le barreau *Lucien Karpik* – L'entreprise *François Caron* – Le métier *Yves Lequin* – L'"Histoire de la langue française", de Ferdinand Brunot
Jean-Claude Chevalier

Enracinements

Le local *Thierry Gasnier* – Le "Barzaz-Breiz" *Jean-Yves Guionar* – Le Félibrige *Philippe Martel* – Proverbes, contes et chansons *Daniel Fabre* – Le "Manuel de folklore français", d'Arnold Van Gennep *Daniel Fabre*

Singularités

La conversation *Marc Fumaroli* – La galanterie *Noémi Hepp* – La vigne et le vin *Georges Durand* – La gastronomie *Pascal Ory* – Le café *Benoti Lecoq* – Le tour de France *Georges Vigarello* – La "Recherche du temps perdu" de Marcel Proust *Antoine Compagnon*

3. DE L'ARCHIVE À L'EMBLÈME

Présentation *Pierre Nora*

Enregistrement

La généalogie *André Burguière* – L'étude du notaire *Jean-Paul Poisson* – Les vies ouvrières *Michèle Perrot* – L'âge industriel *Louis Bergeron* – Les archives *Krzysztof Pomian*

Hauts lieux

Lascaux *Jean-Paul Demoule* – Alésia *Olivier Buchsenschnitz et Alain Schnapp* – Vézelay *Guy Lobrichon* – Notre-Dame de Paris *Alain Erlande-Brandenburg* – Les châteaux de la Loire *Jean-Pierre Babelon* – Le Sacré-Cœur de Montmartre *François Loyer* – La tour Eiffel *Henri Loyrette*

Identifications

Le coq gaulois *Michel Pastoureau* – La fille aînée de l'Église *René Rémond* – Liberté, Égalité, Fraternité *Mona Ozouf* – Charlemagne *Robert Morrissey* – Jeanne d'Arc *Michel Winock* – Descartes *François Azouvi* – Le roi *Alain Boureau* – L'État *Alain Guéry* – Paris *Maurice Agulhon* – Le génie de la langue française *Marc Fumaroli*

LÈRE DE LA COMMÉMORATION *Pierre Nora*

découpage syncope. Comment ne pas relier le scrupuleux respect du document d'archive - mettre la pièce elle-même sous les yeux -, la singulière monnaie de l'oralité - citer les acteurs, faire entendre leur voix - à l'authenticité du direct à laquelle nous avons par ailleurs été accoutumés ? Comment ne pas voir, dans ce goût du quotidien au passé, le seul moyen de nous restituer la leur, dans les jours et la saveur des choses ? Et dans ces biographies d'anonymes, le moyen de nous faire saisir que ce n'est pas par masses que se livrent les masses ? Comment ne pas lire, dans ces bulles de passé que nous livrent tant d'études de micro-histoire, la volonté d'égaliser l'histoire que nous reconstruisons à l'histoire que nous vivons ? Mémoire-miroir, dirait-on, si les miroirs ne reflétaient l'image du même, quand, au contraire, c'est la différence que nous cherchons à y découvrir ; et dans le spectacle de cette différence, l'éclat soudain d'une introuvable identité. Non plus une genèse, mais le déchiffrement de ce que nous sommes à la lumière de ce que nous ne sommes plus.

C'est cette alchimie de l'essentiel qui, bizarrement, contribue à faire de l'exercice de l'histoire, dont la brutale poussée vers l'avenir devrait tendre à nous dispenser, le dépositaire des secrets du présent. Moins l'histoire, d'ailleurs, que l'historien, par qui s'accomplit l'opération thaumaturgique. Étrange destinée que la sienne. Son rôle était autrefois simple et sa place tout inscrite dans la société : se faire la parole du passé et le passeur d'avenir. À ce titre, sa personne comptait moins que son service ; à lui de n'être qu'une transparence érudite, un véhicule de transmission, un trait d'union aussi léger que possible entre la matérialité brute de la documentation et l'inscription dans la mémoire. À la limite, une absence obsédée d'objectivité. De l'éclatement de l'histoire-mémoire émerge un personnage nouveau, prêt à avouer, à la différence de ses prédécesseurs, le lien étroit, intime et personnel qu'il entretient avec son sujet. Mieux, à le proclamer, à l'approfondir, à en faire non l'obsacule, mais le levier de sa compréhension. Car ce sujet doit tout à sa subjectivité, sa création et sa recreation. C'est lui l'instrument du métabolisme, qui donne sens et vie à ce qui, en soi et sans lui, n'aurait ni sens ni vie. Imaginons une société entièrement absorbée par le sentiment de sa propre historicité ; elle serait dans l'impossibilité de secréter des historiens. Vivant intégralement sous le signe de l'avenir, elle se contenterait de procédés d'enregistrement automatique d'elle-même et se satisferait de machines à s'auto-comptabiliser, renvoyant à un futur indéfini la tâche de se comprendre elle-même. En revanche, notre société, certes arrachée à sa mémoire par l'ampleur de ses changements, mais d'autant plus obsédée de se comprendre historiquement, est condamnée à faire de l'historien un personnage de plus en plus central, parce qu'en lui s'opère ce dont elle voudrait et ne peut se passer : l'historien est celui qui empêche l'histoire de n'être qu'histoire.

Et de la même façon que c'est à la distance panoramique que nous devons le

gros plan et à l'étrangeté définitive une hyper-véracité artificielle du passé, le changement de mode de perception ramène obstinément l'historien aux objets traditionnels dont il s'était détourné, les usuels de notre mémoire nationale. Le revolla sur le seul de la maison natale, la vieille demeure déshabillée, méconnaissable. Avec les mêmes meubles de famille, mais sous une autre lumière. Devant le même atelier, mais pour un autre ouvrage. Dans la même pièce, mais pour un autre rôle. L'historiographie inévitablement entrée dans son âge épistémologique, définitivement close l'ère de l'identité, la mémoire inéluctablement happée par l'histoire, il n'est plus un homme-mémoire, mais en sa personne même, un lieu de mémoire.

III. Les lieux de mémoire, une autre histoire

Les lieux de mémoire appartiennent aux deux règnes, c'est ce qui fait leur intérêt, mais aussi leur complexité : simples et ambigus, naturels et artificiels, immédiatement offerts à l'expérience la plus sensible et, en même temps, relevant de l'élaboration la plus abstraite.

Ils sont lieux, en effet, dans les trois sens du mot, matériel, symbolique et fonctionnel, mais simultanément, à des degrés seulement divers. Même un lieu d'apparence purement matériel comme un dépôt d'archives, n'est lieu de mémoire que si l'imagination l'investit d'une aura symbolique. Même un lieu purement fonctionnel, comme un manuel de classe, un testament, une association d'anciens combattants, n'entre dans la catégorie que s'il est l'objet d'une ritualité. Même une minute de silence, qui paraît l'exemple extrême d'une signification symbolique, est en même temps comme le découpage matériel d'une unité temporelle et sert, périodiquement, à un rappel concentré du souvenir. Les trois aspects coexistent toujours. S'agit-il d'un lieu de mémoire aussi abstrait que la notion de génération ? Elle est matérielle par son contenu démographique ; fonctionnelle par hypothèse, puisqu'elle assure à la fois la cristallisation du souvenir et sa transmission ; mais symbolique par définition, puisqu'elle caractérise par un événement ou une expérience vécus par un petit nombre une majorité qui n'y a pas participé.

Ce qui les constitue est un jeu de la mémoire et de l'histoire, une interaction des deux facteurs qui aboutit à leur surdétermination réciproque. Au départ, il faut qu'il y ait volonté de mémoire. Si l'on abandonnait le principe de cette priorité, on dériverait vite d'une définition étroite, la plus riche de potentialités, vers une définition possible, mais molle, susceptible d'admettre dans la catégorie tout objet virtuellement digne d'un souvenir. Un peu comme les bonnes règles de la critique historique d'autrefois, qui distinguaient sagement

L'hexagone

Il y a quelques années, j'ai été invité à participer à un congrès de chercheurs qui se réunissaient pour commémorer la coïncidence du cent cinquantième anniversaire de la naissance de Jules Ferry avec le centenaire de ses réformes éducatives. On m'avait demandé de faire un exposé sur « la formation de l'hexagone républicain », sujet que je comprenais comme la création d'un certain état d'esprit ou, si l'on préfère, l'histoire d'une réformation à la fois culturelle et idéologique dont la réalisation avait pris appui, pour l'essentiel, sur des moyens didactiques. Tel était le champ que je me proposais de couvrir. Mais au préalable, j'eus l'idée de regarder l'image qu'évoquait le titre de ma communication, cet espace clairement défini que la doctrine républicaine devait conquérir : l'hexagone. Ce que je vis me surprit beaucoup ; je découvris en effet qu'à l'époque de Jules Ferry, soit cent ans avant notre congrès, cette image de l'hexagone qui nous est si familière n'existait pas ; je découvris aussi que, si elle existait dans les années trente – à l'époque où j'étudiais la géographie de la France – elle n'était alors nullement référée au synonyme dont l'utilisation courante avait sans doute conduit l'organisateur du congrès à parler d'« hexagone républicain » comme il aurait parlé de « France républicaine ».

Comme tant de conventions mémorielles, le trope que nous avions l'un et l'autre traité comme un lieu commun se révélait être, en fait, une innovation, de même que l'utilisation métaphorique d'une configuration symétrique pour suggérer à la fois la réalité et la personnalité du pays.

Quelques recherches eurent tôt fait de montrer jusqu'à quel point l'hexagone constituait une innovation. Au XIX^e siècle, le terme est mentionné une ou deux fois, en particulier dans une grande *Géographie illustrée de la France et de ses colonies* publiée par Jules Verne en 1868 ; mais ce qu'on y lit n'est guère encourageant. Théodore Lavallée, qui a rédigé la section consacrée à la géographie de la France, déplore que l'hexagone, par ailleurs irrégulier, définisse des

limites conventionnelles « brisées, morcelées, absurdes, [qu'il] ont nui à la grandeur et à la prospérité de la France ». L'hexagone n'est jamais qu'un pis-aller et il n'y a pas lieu d'en être fier. De plus la carte de France, telle que la reproduit Lavallée, n'a dans sa configuration générale rien d'hexagonal¹.

La même image peu satisfaisante, encore qu'elle ne soit pas assortie d'insinuations plaintives, réapparaît dans un manuel des années 1880, publié par un Français qui enseigne en Amérique; celui-ci informe ses lecteurs que le territoire français constitue « une sorte d'hexagone irrégulier »². Il faut attendre 1894 pour trouver une référence clairement positive à la configuration hexagonale de la France; celle-ci est décrite, dans sa morphologie générale, comme « symétrique, proportionnée et régulière »³. L'auteur, Pierre Foncin, nous est présenté comme un inspecteur général de l'Enseignement secondaire et il y a là, sinon une explication, du moins une coïncidence. En 1887, Ferdinand Buisson, grand pontife de l'institution scolaire de l'époque, avait publié le second volume de son grand *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*; il expliquait dans la préface qu'il ne s'agissait pas de d'un dictionnaire de mots, mais d'un dictionnaire de leçons, « conçu pour fournir à l'enseignant l'essence des leçons ou du cours qu'il doit consacrer aux sujets figurant au programme. Si l'on suit cette indication, on découvre que l'article intitulé « France (Géographie) » s'ouvre sur une référence à l'hexagone « qui circonscrit à peu près entièrement le territoire national »⁴ et recommande au professeur d'indiquer, dès la première leçon, ses sommets: Dunkerque, la pointe Saint-Mathieu près de Brest, l'embouchure de la Bidassoa, le cap Cerbère, l'embouchure de la Roya près de Menton et le mont Donon dans les Vosges⁵.

On reconnaît ici d'emblée la source de cette image qui allait devenir un lieu commun, et que présente l'une des bibles de l'école républicaine à l'époque même où l'instruction publique est sur le point de devenir véritablement universelle. Des milliers d'élèves professeurs et des millions d'écollers entendraient désormais la leçon prescrite par le *Dictionnaire* de Buisson: visualiseront la forme qu'il décrit et assimileront l'image d'une France « symétrique, proportionnée et régulière ».

Mais, curieusement, c'est là un point de vue que certains des plus grands géographes français n'ont pas l'air de partager. Elisée Reclus, qui admire aussi « l'équilibre et l'élégance » de la forme du pays, la réfère à un grand octogone. Tout en admettant avec une équanimité admirable que certains voient la France comme un pentagone et d'autres comme un hexagone, Vivien de Saint-Martin préfère également la forme octogonale⁶. Dans son manuel, Vidal de La Blache semble reprendre l'image de Reclus, mais sans lui associer une référence polygonale précise⁷; enfin, une honorable encyclopédie géographique de 1950 reprend ce point de vue: « La forme de la France, dit-elle, est

presque géométrique: on peut y voir un octogone présentant quatre côtés de terres et quatre côtés de mer⁸. » Mais les divergences ne s'arrêtent pas là. Les cartes reproduites dans l'important *Manuel de géographie historique de la France* de Léon Mirot n'évoquent en rien une configuration hexagonale⁹; Emmanuel de Martonne, quant à lui, préfère parler de la « forme grossièrement pentagonale » du pays¹⁰, et pour les Anglais, la France ressemble « en gros à un carré »¹¹. Voilà qui nous rappelle Vauban conseillant à Louis XIV de « faire son pré carré » et l'implorant: « Toujours la quadrature non pas du cercle, mais du pré »¹². La France est même à l'occasion décrite comme un de son centre, Bourges, dans le Cher.

De tous ces points de vue divergents, le plus intéressant est celui de Vidal de La Blache, le plus influent des géographes français modernes, qui n'apprécie vraiment pas les jeux formalistes. Dans son classique *Tableau de la géographie de la France*, Vidal s'intéresse à l'identité géographique du pays, mais se détourne des questions de forme pour se concentrer sur la fonction. La France, dit-il, est l'extrémité resserrée d'un bloc de terre continental; elle n'est pas tout à fait un isthme, mais un pont de terre entre deux mers et aussi entre l'Espagne et le reste de l'Europe. C'est un pays aux proportions équilibrées et harmonieuses, comme l'a remarqué Strabon bien avant nous; mais, poursuit Vidal, si l'on cherche un mot qui résume la France, il ne faut pas se préoccuper de définir un contour, mais plutôt parler de variété. Dans son chapitre sur la « Physiologie d'ensemble de la France » (le quatrième), Vidal fait valoir que l'élément le plus frappant de l'aspect général du pays, c'est l'ampleur des différences¹³. L'ensemble est en fait un puzzle, et les cartes qu'on nous offre confirment bien cette idée. Elles ne suggèrent aucune forme clairement définie, mais évoquent la complexité et l'imbrication du territoire français dans un tout plus vaste.

Le refus de simplification dont témoigne Vidal, cette insistance à montrer que la réalité est complexe ne furent pas d'un grand secours à l'instruction primaire, qui recherche la simplification, ou aux vulgarisateurs qui se préoccupent de faire paraître faciles des questions difficiles. Un public d'école primaire a besoin de points de référence élémentaires qu'il puisse assimiler facilement. Une forme géométrique présentait l'avantage de rendre la physiologie du pays plus facile à imaginer, à mémoriser et à reproduire. Depuis le dix-neuvième siècle, c'est cette géométrie qu'on avait choisie et on continuait à l'utiliser: Nathaniel Smith a d'ailleurs illustré la diversité des figures mobilisées dans cet effort de simplification: depuis le cercle jusqu'au carré, en passant par toute une série de polygones¹⁴.

Il est intéressant de constater que nombre d'ouvrages de référence évitaient de faire mention de ces formes. Ni le *Litté*, ni le *Larousse*, ni le *Robert* ne citent l'hexagone – ou tout

Le paysage du peintre

F

ermons les yeux. Évoquons le paysage français. Les images passent : souvenirs privés, séquences de films, tableaux. Défilent au hasard des champs de blé, des bords de rivières, une vache près d'une mare, un canal où passe une péniche, un carré de choux, une route bordée d'arbres, un clocher à travers des branches, une falaise à Étretat, Antibes dans la brume. Images confusément nourries de tableaux de Sisley, Cézanne, Pissarro, Corot, Courbet, Monet, de films de Jean Vigo ou de souvenirs de vacances. Pas d'images archétypes. Pourtant, si on resserre un peu le kaléidoscope de la mémoire autour de l'idée de « typiquement français », une sorte de cliché se forme : un paysage légèrement vallonné où serpente une route, un clocher de village dans le fond, et un pré derrière un rideau d'arbres à demi tiré. Image qui peut se situer n'importe où, dans les deux tiers de la France, au Nord ou dans le Sud-Ouest. Dans sa résonance terrienne et rassurante, l'inconscient collectif peut trouver un symbole de rassemblement paisible, le décor de la tradition. Image édifiante, image électorale : ce n'est pas un hasard si ce fut celle de l'affiche du vainqueur des élections présidentielles de 1981¹. Elle appelle d'autres clichés, verbaux, comme « bien de chez nous », « la terre ne ment pas », « la France à l'heure de son clocher », au furet pétainiste et comme digestif. Ce sont d'ailleurs les associations d'idées que veulent susciter les publicités télévisées en faisant onduler les champs de blé et mugir quelques bestiaux, pour vendre fromages ou saucissons, ou promouvoir un appareil électroménager par la mère Denis. Plus le produit est industriel, plus l'image est archaïsante.

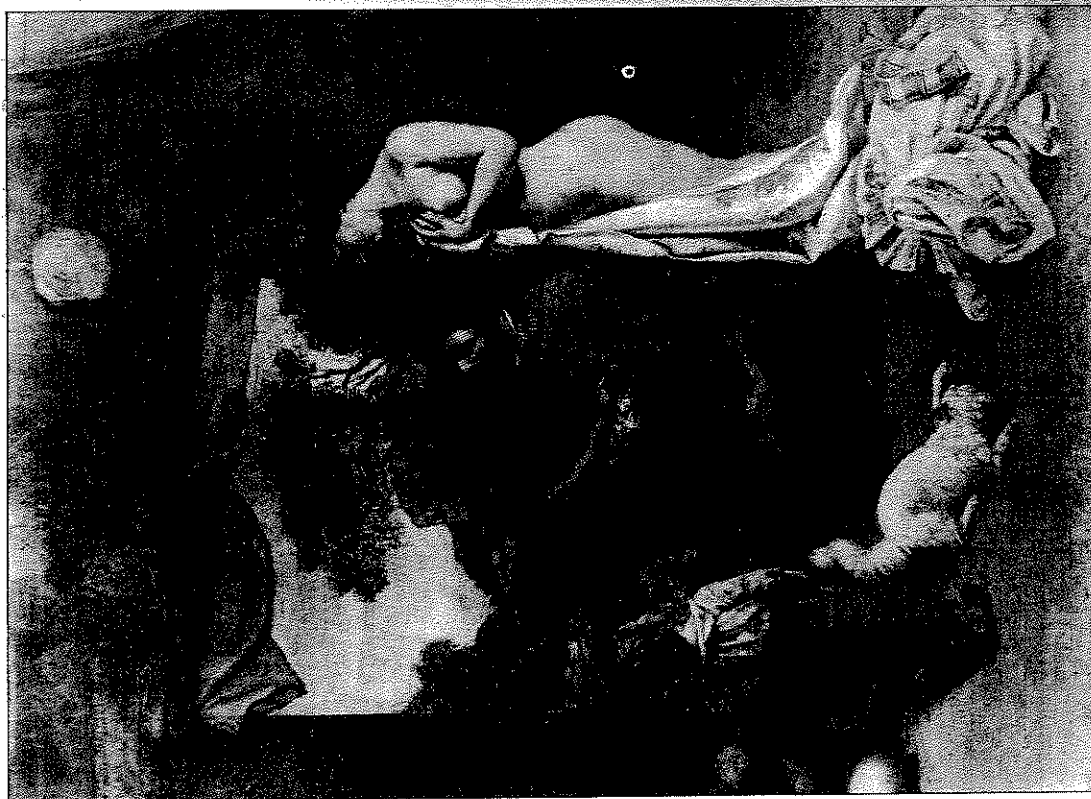
Dans la mémoire collective d'un peuple autrefois et longtemps majoritairement rural, aujourd'hui urbanisé, le paysage peint fait appel à un lointain passé familial. Nombreux parmi nous, même après plusieurs générations citadines, ceux qui ont entendu parler d'une aieule mythique, si vaillante qu'elle n'accouchait qu'une fois son champ de trèfle coupé ou sa vache traite.



«SUIVEZ-MOI! GARDEZ VOTRE CONFIANCE DANS LA FRANCE ÉTERNELLE»,
PHILIPPE PÉTAIN, 1940. AFFICHE DE VILLEMOT.



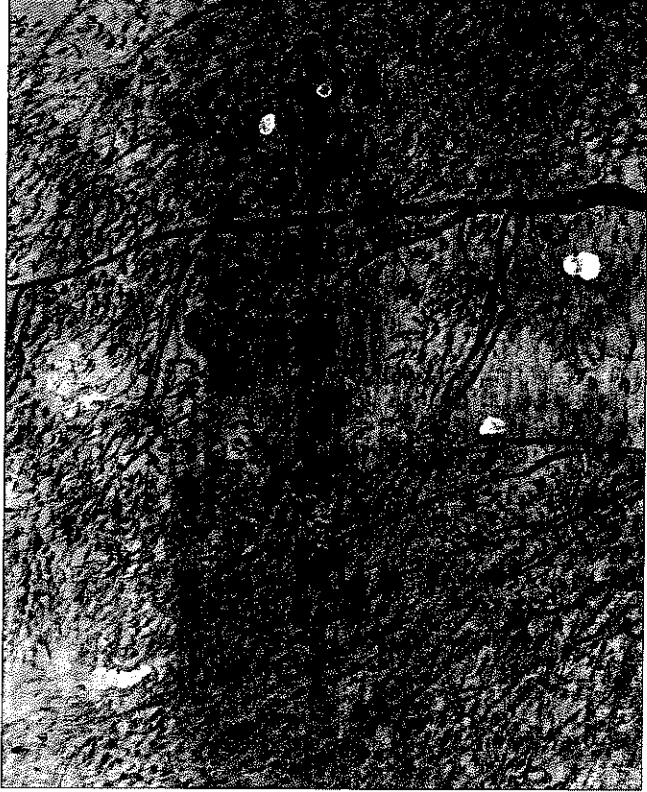
«LA FORCE TRANQUILLE, FRANÇOIS MITTERRAND PRÉSIDENT»,
1981. AFFICHE DE L'AGENCE ROUX-SÉGUELA.



GUSTAVE COURBET, 1819-1877. *L'ATELIER DU PEINTRE*, 1855 (DÉTAIL).



FRANÇOIS MILLET, 1814-1875. *L'ANGELUS*, 1859 (DÉTAIL).



CLAUDE MONET, 1840-1926. *LE PRINTEMPS À TRAVERS LES BRANCHES*, 1878.



PIERRE BONNARD, 1867-1947. *LA SALLE À MANGER À LA CAMPAGNE*, 1913.

P a r i s - P r o v i n c e

69. E. Beguillet et C. Courtepe, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, Dijon, 1774-1785, introduction, cité par N. Broc, *op. cit.*, p. 415.
70. M. Darlu, *Histoire naturelle de la Provence, Aignon, 1782-1786*, p. VII, cité par N. Broc, *op. cit.*, p. 407.
71. Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en Provence. Académies et académiciens provinciaux (1680-1789)*, Paris-La Haye, Mouton, 1978, chapitre vi.
72. Blandine Barret-Kriegel, *Les Académies de l'histoire*, Paris, 1988, pp. 82-94 (qui prolonge titres publiés entre 1737 et 1793. Cf. Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, 1990, pp. 220-225).
73. J.-Cl. Perrot, *Génèse d'une ville moderne*, *op. cit.*, t. II, annexe 28, p. 1028, fournit un début d'inventaire de la littérature consacrée au couple Paris-province, fort de vingt et un titres publiés entre 1737 et 1793. Cf. Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, 1990, pp. 220-225.
74. A.M. Guerry, *Essai sur la statistique morale...*, *op. cit.*, p. 65.
75. Un texte parmi d'autres, emprunté au livre cité de D. Roche. Il s'agit d'une lettre adressée par le secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille aux académiciens français le 12 janvier 1728: « Vous avez déjà, Messieurs, assuré le bon goût dans le cœur du royaume. Il ne s'agit plus que de pourvoir à la frontière. »
76. Jean-Pierre Pater, « Une enquête de la Société royale de médecine (1774-1794): maladies et maladies à la fin du XVIII^e siècle », *Annales E.S.C.*, 1967, pp. 711-751, et J.-Cl. Perrot, « Liège d'or de la statistique régionale », art. cité, p. 222.
77. J.-Cl. Perrot, *Génèse d'une ville moderne*, *op. cit.*, t. II, p. 892, n. 168.
78. Albert Demangeon, *La Picardie et les régions voisines, Artois-Cambrésis-Beauvaisis*, Paris, 1905; Raoul Blanchard, *La Flandre. Étude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande*, Lille, 1906; Camille Vallaux, *La Basse Bretagne. Étude de géographie humaine*, Paris, 1907; Jules Sion, *Les Paysans de la Normandie orientale. Pays de Caux, Brieux normand, vallée de la Seine*, Paris, 1909.
79. François Simiand, dans *L'Année sociologique*, t. XI, 1906-1909, pp. 723-752.
80. D'où, dans la recension de Simiand, l'éloge du livre de Vacher, *Le Berry*, publié en 1908 qui ne s'écroule pas du domaine légitime de la géographie en centrant son attention sur des faits « vraiment » géographiques: le modelé du sol, l'hydrographie, le climat.
81. Maximilien Sorre, *Les Pyrénées méditerranéennes. Étude de géographie biologique*, Paris, 1913.
82. Lucien Febvre, *La Terre et l'évolution humaine. Introduction géographique à l'histoire*, Paris, 1922, rééd. Paris, Albin Michel, 1970, pp. 92-93.
83. Id., *Philippe II et la Franche-Comté. Étude d'histoire politique, religieuse et sociale*, Paris, 1912, rééd. Paris, Flammarion, 1970, p. 11.
84. Victor Karady, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université: bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, XV, 1976, pp. 267-311, et « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, XX, 1979, pp. 49-82.
85. V. Karady, art. cité, 1976, p. 305.
86. Sur le rapport entre préconstruction d'un préjugé et formulation scientifique, cf. l'article de Pierre Bourdieu, « Le Nord et le Midi. Contribution à une analyse de l'effet Montesquieu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980, pp. 21-25.

Le 27 novembre 1796, le Théâtre-Français donne *Les Héritiers* d'Alexandre Pineu Duval. L'un des personnages, le valet Alain, apprend qu'un officier, naguère disparu en mer, revient inopinément, au grand dam des siens, occupés à se partager son bien. La scène se passe dans un château du Finistère. À plusieurs reprises, le valet déclenche l'hilarité des spectateurs parisiens. Scène 1: « Sa mort a fait du bruit dans Landerneau. » Scène 2: « Il y en a au moins pour huit jours de conversation. » Scène 18: « Oh ! Il y aura du scandale à Landerneau. » Scène 22: « Oh ! Le bon tour, je ne dirai rien, mais cela fera du bruit dans Landerneau. » L'expression entre dans le langage commun.

L'acteur, Baptiste Cadet, très apprécié des spectateurs du vaudeville, sait admirablement jouer du comique de répétition. Mais cela ne saurait suffire à expliquer la force du trait. En cette fin du XVIII^e siècle, le texte sollicite une connivence déjà ancienne entre les auteurs et les spectateurs de la comédie. Un Landerneau imaginaire rejoint Pézenas, Carpentras, Brive-la-Gaillarde, Pontoise et Quimper-Corentin sur la liste déjà longue de ces villes dont le nom seul suffit à déclencher l'hilarité des Parisiens. Aucun de ces lieux dérisoires n'a été jusqu'alors véritablement décrit; ils se situent dans un espace imprécis: la province. Le lien établi entre ces villes ridicules et l'humanité des propos qui s'y tiennent constitue le ressort comique: Pineu Duval le souligne bien: « Il y en a au moins pour huit jours de conversation. »

L'évidence, le partage qui justifie ici le rire parisien n'est pas à proprement parler géographique. En outre, la notion de province se fonde, non pas sur l'analyse d'une différence, voire d'une inégalité, mais sur la perception d'une absence, d'un éloignement, d'une privation, celle de la capitale. Plutôt que d'un partage comme celui qui sépare le Nord et le Sud, il s'agit ici d'un rapport. Ainsi conçue, la province ne se confond ni avec la campagne ni avec les provinces, unités territoriales qui possèdent leur histoire, leurs privilèges,

leurs institutions, leur administration et dont s'esquisse alors l'identité géographique. La province qui nous occupe n'est pas addition des provinces; elle se dessine comme une réalité socioculturelle fort complexe, souvent dédaigneuse des grandes ruptures qui scandent l'histoire politique. Faire l'histoire de la province c'est écrire une page des représentations du territoire autre que celle qui relate la fabrication des images provinciales.

La province littéraire émerge au milieu du XVII^e siècle, quand s'affaissent le goût de l'héroïsme et la mode du baroque; sa naissance accompagne « le resserrement extrême de l'espace idéal¹ », lequel tend peu à peu à se réduire à la scène parisienne. La province sémantique, liée à la centralisation des représentations et de la réalité du pouvoir, se fonde sur une exclusion; de ce fait, elle a d'emblée partie liée avec la dérision. La notion de province participe d'un comique de l'espace, qu'elle tend à monopoliser. « Au singulier, écrit le père Dominique Bouhours en 1692, on ne dit guère qu'en riant: c'est un provincial² » et la *vis comica* des lieux évoqués dans le roman de Scarron ne peut s'éprouver qu'en fonction de Paris³.

Dès cette époque, la province est aussi expérience intensément vécue. Née de la curialisation, elle se définit alors comme l'espace de privation de la radieuse présence du roi, comme l'enfer de la disgrâce, le lieu de l'exil intérieur, hanté par la crainte de l'oubli. La province, c'est l'accablement, le risque de déperissement, de la rouille (Bussy-Rabutin), de la moisissure (Mme de Sévigné). Elle s'identifie à la léthargie, à l'hibernation, pire, à la mort symbolique. On va s'enterrer en province. « Vous autres, gens de la cour, écrit Bussy-Rabutin à Benserade, comblez pour morts les gens de province⁴ » et Mme de Sévigné qualifie les provinciaux de « gens de l'autre monde⁵ ».

Tout au plus, la province peut-elle se muer en « désert », en refuge voué à la contemplation; se faire le théâtre de l'épanouissement de la vie intérieure par-delà le « désabusement », la scène du triomphe d'un renoncement qui emprunte aux images stoïciennes de la retraite et qui anticipe sur la béatitude céleste.

Quand l'exil n'est pas volontaire, la coupure irrémédiable induite par la disgrâce suscite la métamorphose provinciale. De ce fait, le retour en grâce éventuel ne peut être que celui d'un individu ridicule ou d'un être brisé qui optera vite pour le renoncement. La souffrance puis la résignation de Bussy-Rabutin, auquel le roi n'a défendu que Paris et la cour, le périodique exil breton imposé à Mme de Sévigné par la sauvegarde de sa maigre fortune constituent des exemples bien connus de cette douloureuse expérience.

La province, éloignée de la société de la place Royale, des salons parisiens, du monde de l'Académie, impose la privation du bel usage et du beau langage. Elle est envers de la préciosité. Le provincial malgré lui se sait condamné à l'absence de conversation. Il doit supporter les patois. Il risque

d'y perdre sa langue, comme le redoute Mme de Sévigné, effrayée par la médiocrité des propos qui s'échangent à Viré. Hormis les joies de l'hospitalité et la proximité chanceuse d'un grand seigneur qui séjourne sur ses terres, l'exilé en province pourra tout au plus nouer des relations avec les érudits de la grande ville voisine, hélas! peu au fait des dernières modes. Ce commerce savant, pas plus que la correspondance, relation de substitution alors essentielle dans le rapport qui s'établit entre les deux espaces, ne saurait suffire à préserver longtemps la langue du Parisien.

Le provincial installé à Paris, avide de reconnaissance, doit pour sa part se désolidariser du milieu dont il émane. La dépréciation de la province constitue une obligation pour qui veut obtenir l'adhésion de la Ville⁶. Molière lui-même s'excuse devant le roi d'avoir si longtemps exercé son art loin de Paris; il sait que l'évocation du provincial doit faire rire à la cour. La nécessité du renoncement conforte une notion que l'on aurait tort de croire réservée aux Parisiens de souche.

Cette province, qui est alors éloignement tout à la fois de la cour et de la Ville⁷, et dont l'étrangeté se dessine avec une intensité croissante, ne constitue pas un territoire bien défini. Racine ne nous décrit pas véritablement l'Uzès dans lequel il est condamné à séjourner et qui lui apparaît d'abord comme l'impossible séjour des Muses⁸. La province se dessine comme un entre-deux imprécis entre la scène centrale qui se tient à Paris et l'exotisme de la fantasmagorie. Toutefois, la totalité de l'espace français n'évoque pas le même degré de provincialité. Celle-ci s'approfondit avec l'éloignement. Caen, l'Athènes normande, foyer d'une académie prestigieuse, illustrée par Huet, par Segrais, par Moisant de Brieux, habitués de Paris, participe encore de la lumière de la Ville, qu'elle reflète⁹. En revanche, le sud de la Loire, le Midi surtout, figure une province exacerbée. Les personnages qui hantent ces lieux lointains illustrent l'extrême mauvais goût; leur langage n'est qu'un baragouin; peu à peu « carnavalisés », ils se font irréels, à l'image du Gascon, marionnette ridicule qui amuse un Paris désireux de prendre une revanche symbolique sur les hommes du Navarrais, naguère outrecuidants. En cet âge d'or de la gasconnade, la mise en scène des rodомontades, des jurements et du galimatias de ces pantins fait rire des spectateurs peu soucieux d'une fidèle peinture de mœurs¹⁰.

Entre 1650 et 1670, le théâtre et, secondairement, le roman élaborent le catalogue des stéréotypes qui constituent le portrait du provincial, dont le ridicule découle de l'éloignement des sources du pouvoir, sinon du savoir¹¹.

Il importe à ce propos de se faire attentif; le provincial n'est pas le campagnard; il ne s'agit pas d'un de ces nombreux domestiques parisiens issus du peuple rural. Eux aussi font rire, mais pas comme représentants de la province. Ils ne s'essaient même pas au maniement du beau langage, et la langue artificielle qu'on leur prête mise sur d'autres ressorts comiques. La

La capitale, plus que jamais, ordonne les ambitions ; elle focalise les images de la réussite mondaine et sentimentale ; elle constitue l'aboutissement des carrières. La province, naguère enfer de l'exil, se fait, de plus en plus nettement, stagnant théâtre de l'échec ; lieu des épreuves transitoires, de l'attente anxieuse et douloureuse de la promotion parisienne, refuge de la déception et de la résignation. L'essentiel n'est plus la privation de la présence du roi mais la conscience de l'ascension stoppée, l'impression de vivre enfermé à l'intérieur d'une nasse.

Pour le jeune étudiant d'origine provinciale, qui ignore encore les affres de la déception, Paris se dessine comme le théâtre privilégié de l'éducation sentimentale. La multiplicité des liaisons éphémères, la liberté de mœurs d'une jeunesse heureuse d'échapper au contrôle familial et provincial, une certaine désinvolture caractéristique du monde de la capitale, la possibilité de mener une vie de bohème et d'établir librement avec la grisette un ménage temporaire qui calme des sens irrités par l'attente de la maîtresse prestigieuse, la largeur du cercle de l'amicalité masculine font de Paris le lieu suprême de l'apprentissage des artificieux raffinements de la volupté et du commentaire des exploits masculins. Espace de liberté d'où l'on peut en outre, sans grand risque, provoquer le bourgeois, et qui procure parfois, au théâtre, voire dans la rue, l'ivresse du tumulte politique.

En ce Paris des tribulations juvéniles, tandis que se constitue la jeunesse des écoles⁷² et que s'approfondit la notion de génération, s'allonge le martyrologe de la province exilée. Pour le jeune venu de Grenoble ou de La Côte-Saint-André, l'intégration est difficile. La misère guette ; les plaisirs de la capitale sont sourdement minés par l'amère certitude de devoir un jour faire taire ses ambitions et revenir à la médiocrité tout à la fois bourgeoise et provinciale. La littérature romanesque qui porte attention à la petite ville se défecte par le même dessein et des tourments de l'apprentissage parisien. En 1820, *Ernest ou le Travers du siècle*, de Gustave Drouineau, connaît un immense succès. La fin misérable du héros, venu de La Rochelle faire du droit à Paris, attire l'attention sur les malheurs de la jeunesse provinciale et déracinée. C'est que le simple séjour, répétons-le, ne suffit pas à la véritable initiation à la métamorphose du provincial. L'apprentissage de la présentation de soi, la maîtrise des codes, la façon de les traiter avec désinvolture, la connaissance et la fréquentation des lieux à la mode, l'adoption du rythme de la vie parisienne, l'art de décrypter l'allusion, l'instantanéité du passage de l'énigme à son déchiffrement qui fonde la connivence constituent autant d'atouts indispensables. Ils ne peuvent s'acquérir que par les relations mondaines. Seule une telle proximité permet de prendre conscience des formes de la supériorité, de percevoir l'échelle suprême des positions, de discerner les itinéraires et les tactiques qui découlent de cette saisie ; en bref, seule l'assidue fréquentation

tion du monde peut rendre clairs les images et les chemins de la réussite. En ce cercle, restreint mais bouillonnant, se décide la faveur, se déploie la recommandation⁷³, s'opèrent les rencontres, se nouent les liens nécessaires à la réussite d'une carrière, à la reconnaissance du talent, voire au sacre du génie. Il est peu pertinent de dissocier en ce domaine les raffinements de la civilisation, les étapes de l'éducation sentimentale et le déploiement des ambitions, tant est grande l'intrication des apprentissages.

Il importe à ce propos de distinguer deux niveaux de provincialité et de ne pas confondre le personnage de vaudevilliste, perdu dans la tempête parisienne, héritier d'un ethnotype comique à l'histoire déjà longue, et cette provincialité subtile et discrète que seuls révèlent les pièges de la conversation mondaine. En revanche, il est une fois de plus malaisé d'opérer, à ce propos, le partage entre l'imaginaire et le réel, tant sont grandes la prégnance des modèles littéraires et l'acuité du regard des observateurs de la société. Entre les personnages de Rastignac, de Jérôme Paturot, de Prosper Chavigni⁷⁴ et les clés qu'on leur attribue, l'interaction s'opère instantanément.

Au total, il ne s'agit donc pas tant d'une dépossession des élites provinciales au profit de Paris que d'une négation. La province ne peut avoir d'élites puisque, par la métamorphose⁷⁵, le provincial de talent perd cette qualité tant dis que, par privilège, le Parisien d'élite, loin de la capitale, échappe à la provincialité. L'aristocrate en son château, le grand bourgeois en sa campagne, à condition de ne pas prolonger exagérément leurs séjours, restent des Parisiens. Le haut fonctionnaire est un pion mû par Paris ; il ne risque guère la contagion ; pas plus que son épouse, la « femme administrative » que Balzac, pour sa part, distingue soigneusement de la « femme de province⁷⁶ ». Le génie, par une sorte d'immaculée conception, ne saurait être réduit au statut de provincial. Eugène Guinot se refuse même à reconnaître pour tel l'individu qui arrive à Paris en chaise de poste⁷⁷. Quelques décennies plus tard, le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse étendra, abusivement, ce privilège de citoyenneté parisienne à tous ceux qui arrivent par train express au cœur de la capitale⁷⁸.

C'est que le partage est moins géographique que jamais. La provincialité perçue comme un décalage, définie par l'immobilité, l'ennui que l'on refuse d'avouer⁷⁹, l'archaïsme des usages, la petitesse des intrigues, la timidité des voluptés, l'« horticulture des vulgarités⁸⁰ », est installée en plein centre de Paris. Dans la plupart des quartiers existent des sociétés étroites ; des bourgeois continuent de prendre leurs repas selon l'horaire ancien. Ainsi, « le Marais est une province à part qui n'a rien à voir avec Paris, et dont les habitants sont en général plus étrangers aux choses parisiennes, que les citoyens de Quimperlé ou de Castelnaudary⁸¹ » ; conviction exprimée à nouveau un quart de siècle plus tard dans le *Grand Dictionnaire* de Pierre Larousse.

ministres originaires de la province croît très fortement entre 1870 et 1914, aux dépens de l'effectif des Parisiens. Il met en évidence le grand rôle alors joué par les politiciens originaires du Midi et de l'Est sur les destinées de la République¹⁴³. À la veille de la Première Guerre mondiale, Jules Lemaitre, Jules Delafosse puis Maurice Colrat – originaire du Quercy – dénoncent la prépondérance politique du Midi¹⁴⁴. La diatribe est avivée, dans les milieux parisiens, par le sentiment d'exclusion désormais éprouvé par les notabilités traditionnelles. Celles-ci s'en prennent vivement au député de la province qui, à la différence de l'ancien médiateur, a cessé, à leurs yeux, de participer à la parisienneté.

Christophe Charle, pour sa part, démontre la provincialisation d'un « pôle administrativo-politique »¹⁴⁵, constitué des ministres, des préfets et des hauts magistrats ; en bref, de tous les corps de l'élite affectés par les épurations républicaines. L'obligation, pour le candidat, de se conformer avec plus de soin que naguère aux usages locaux, d'épouser les traits de l'ethnotype, de prouver sa provincialité ne saurait être niée en un temps où, du fait de l'existence de partis structurés, l'essentiel est pour le député de « tenir » sa circonscription grâce aux relations personnelles nouées avec les électeurs¹⁴⁶. La configuration du rapport établi entre Paris et la province s'en trouve-t-elle pour autant profondément modifiée ? Il importe ici d'être nuancé. De nouvelles procédures maintiennent la parisienneté des chemins du succès. L'École des sciences politiques, l'Inspection des finances, la Conférence du stage, les cabinets ministériels deviennent les voies royales de la réussite politique ; sans oublier l'emprise croissante des cercles parisiens ainsi que l'importance maintenue des salons et de la mondanité. Pour les héritiers des familles provinciales détentrices de mandats politiques, le détour parisien, note Gilles le Béguec, s'impose désormais ; il convient plus impérativement que naguère de légitimer sa future position par l'acquisition de mérites. Ainsi se constituent de subtils réseaux croisés « reposant sur un système complexe de solidarités provinciales et d'affinités parisiennes »¹⁴⁷. En outre, la provincialisation de l'élite politique est contredite par la parisiennisation des corps de hauts fonctionnaires (Conseil d'État, Cour des comptes, directeurs de ministères, corps des Ponts et Chaussées) et, plus nettement encore, par celle des élites économiques qui contribuent plus amplement qu'auparavant à l'animation de la vie mondaine¹⁴⁸. Paris profite de la centralisation des grandes entreprises et du pantouflage d'anciens hauts fonctionnaires. Quant à l'élite intellectuelle, elle échappe globalement au processus de provincialisation. Dans tous les cas, Paris demeure le point d'aboutissement des carrières ; si les ingénieurs sortis des grandes écoles sont nombreux à se marier en province, c'est parce que les postes situés loin de la capitale, jugés peu attractifs, sont réservés aux débutants.

À l'aube du xx^e siècle, comme par le passé, un débat de portée nationale ne peut s'inaugurer qu'à Paris. La province ne fait que réinterpréter ce qui s'invente dans la capitale ; vus de Paris, les enjeux nationaux, ainsi soumis à la localité, paraissent dépréciés.

Au cœur de notre propos se situent ici les sociétés d'originaires installées dans la capitale. On découvre peu à peu l'importance de ces instances médiatrices, souvent interprétées comme une revanche de la province. Auvergnats, Limousins, Bretons, Rouergats constituent à la fin du siècle de véritables quartiers ; ils tissent des réseaux de sociabilité ; ils possèdent leurs journaux, leurs bureaux de placement ; ils organisent fêtes et banquets ; ils facilitent le déploiement des stratégies matrimoniales¹⁴⁹. Le temps n'est plus où le provincial anonyme, installé dans la capitale, apparaissait comme la victime isolée d'une émigration exilatoire. Il importe toutefois de ne pas confondre la quête de racines provinciales, la vague nostalgie, stimulée par l'extension de l'usage des vacances, qui caractérisent les membres de ces sociétés, et la provincialité naguère intensément éprouvée et vécue par l'immigré séjournant dans la capitale.

Un président des « Limousins de Paris » contribue certes à établir une médiation entre les deux milieux ; les sociétés d'originaires désamorcent la dérision au profit de l'émotion ; elles aident à la diffusion de nouvelles images provinciales. Mais, dans le même temps, ces sociétés confortent insidieusement l'emprise de la capitale et assurent le maintien de la dépossession des élites. Elles autorisent certains Parisiens à revendiquer la provincialité, au nom d'une lointaine origine ; elles décident parfois des candidatures locales et favorisent les parachutages politiques. Gilles le Béguec montre ainsi de quel poids les Corrèziens de Paris ont pesé sur la vie politique régionale¹⁵⁰. Les sociétés d'originaires favorisent le brouillage, autorisent la provincialité revendiquée mais fallacieuse ; face aux élites enracinées, elles instituent une concurrence souvent victorieuse. En 1964, François Mauriac ira jusqu'à dénier à la province la possibilité de prendre conscience d'elle-même en dehors de Paris¹⁵¹. L'immense recherche à laquelle s'est livré Gilles le Béguec prouve l'ascension du rôle politique des avocats parisiens durant l'entre-deux-guerres et le déclin de l'influence de leurs confrères provinciaux ; d'une manière générale, elle révèle l'assèchement progressif de la notabilité locale face à un modèle nouveau de compétence politique, illustré par la brillante réussite des lauréats de la Conférence du stage du barreau parisien.

Cependant, faisant preuve de cécité à l'égard du rôle croissant de la capitale, nombre de publicistes, tel Jacques Fourcade, ancrent l'image de la *République de la province* et ressassent de vieux stéréotypes. Dans cette série d'essais accueillis par *Le Temps*, la province se dessine comme le lieu dérisoire de la pureté des opinions et de la force des convictions, une fois au

Parlement, écrit l'auteur, les «hommes de partis [...] abandonnent de leurs doctrines aux ronces du chemin, comme font les brebis, de leur laine»; d'où la nécessité pour eux de venir périodiquement «se retremper dans leurs circonscriptions» et de se trouver à nouveau enserrés dans «l'état des clientèles électoraux»¹⁴⁷. Par ce portrait ridicule de la vie politique telle qu'on la perçoit au café du Commerce de la petite ville, Jacques Fourcade contribue à établir encore plus solidement la prépondérance parisienne. Son ouvrage prolonge la satire qui, à la veille de la Première Guerre mondiale, raillait le député médiocre venu de sa province, fier de son accent méridional, tels le Claudius Pégomas des *Cabotins* d'Édouard Pailleron ou l'Arnaud Tripiet du *Foyer* d'Octave Mirbeau.

Depuis quelque trente ans, la province se fait plus chatouilleuse et Paris plus pudique. L'allusion à toute différence dépréciative est moins bien tolérée au sein de la société française. La province bénéficie de cette délicatesse nouvelle. Le terme lui-même tend à devenir obsolète; il disparaît peu à peu des boîtes à lettres installées dans les bureaux de postes. Le couple «Paris-province» le cède ici à la trilogie «Paris-banlieue-autres départements».

Cependant, bien des traces subsistent des anciens stéréotypes. Ceux-ci sont fidèlement conservés par les dictionnaires les plus usuels. Reprenant à son compte une définition de l'Académie, datant de 1935, l'auteur du *Grand Larousse de la langue française* (édition de 1976) écrit: «Province. adj. invivable. Fam. et péjor. Se dit d'une personne ou d'une chose dont les caractères contrastent avec le raffinement, l'élégance ou la vivacité propres à la capitale»¹⁴⁸. «Il a un air province; il est très province.» «Provincial. nom (1640. Guez de Balzac), parfois péjor. [...] E. Triolet: "fatigués des provinciaux même quand ce sont des intellectuels."» Bref, le provincial ne fait plus rire, du moins ouvertement, mais on le décrit comme un être qui pense, agit, s'exprime sans aisance, sans véritable distinction, qui ennuit, fatigue le Parisien et qui suscite la pitié.

En fait, au-delà des susceptibilités nouvelles liées à une réorganisation du champ de la pudeur, s'opèrent de profondes transformations qui n'abolissent pas le clivage mais qui le réaménagent une fois de plus. Sans pour autant participer à la provincialité fallacieuse des séjours de villégiature (Deauville, Avignon, Aix, Cannes), certaines villes – telles Grenoble, Lyon, Toulouse, Tours... –, avides de décentralisation culturelle, tentent, non sans succès, de fabriquer d'elles-mêmes une image capable de rivaliser avec celle de la capitale.

Le décalage temporel de l'information s'atténue; or, il s'agissait d'une donnée fondamentale dans l'institution du partage établi entre Paris et la province. Les media, en assurant la simultanéité de l'apprentissage de la nouvelle, tendent à parisianiser la totalité de l'espace national; ils permettent à une pro-

vince naguère figée dans l'attente de se livrer aux joies du commentaire immédiat. Ce qui n'abolit pas pour autant tout décalage de modes.

Parisianisation fallacieuse toutefois dans la mesure où l'information ne confère pas l'initiative, ne permet pas la participation aux scénarios à l'intérieur desquels s'élabore la novation. Jean Planchais, pour cette raison, détecte, non pas une identification de la province à Paris mais la fusion progressive de la notion de province dans le magma neutre des grandes banlieues¹⁴⁹. Ce qui revient à enregistrer la concentration maintenue des élites dans une capitale désormais rapidement accessible d'une bonne moitié du territoire. Le personnage du «turbo-prof», l'impossible essor des universités de la province proche – Amiens, Reims, Orléans – illustrent ce nouveau mode de captation. La conscience de la spécificité parisienne demeure très forte; le rythme de la vie dans la capitale conserve son tempo plus rapide; la province et la banlieue continuent de se définir par un autre rapport au temps, par le besoin qu'ont leurs habitants de justifier le choix de leur résidence, en se référant désormais à des arguments de type écologique.

Tout compte fait, le bouleversement véritable du rapport résulte moins de la promotion de la province que de la mise en question du rôle et de la position de la capitale. L'amenagement de l'impérialisme de Paris accompagne la réduction de l'importance de la France, l'internationalisation des canaux de l'information, la mondialisation des débats. Le *Grand Larousse*, en son édition de 1984, enregistre la manifestation de cette réduction dans le champ culturel: «Le Landerneau de quelque chose, se dit d'un milieu étroit et fermé sur lui-même, toujours agité de querelles mesquines: le *Landerneau* de la littérature parisienne.»

1. Alexandre Pinet Duval, *Les Héritiers ou le Naufrage*, Paris, J.N. Barba, 1820.

2. «La province n'existe pas par elle-même», écrit Balzac en 1841. («La Femme de province», in *Les Français peints par eux-mêmes*, Paris, L. Curmer, 1841, «Province», t. 1, p. 8.)

3. Jean Émelina, «Comique et géographie au xix^e siècle», in *Les Provinciaux sous Louis XIV*, 5^e colloque de Marseille, *Revue de Marseille*, n° 101, 2^e trimestre 1975, p. 198.

4. Cité par Isabelle Landy-Houillon, «Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné, provinciaux malgré eux», in *Les Provinciaux...*, op. cit., p. 16. Nous empruntons à ce bel article ce qui concerne les deux exilés en province et plusieurs notations sur l'émergence de la notion de province.

5. Jean Serroy, «Le Roman comique et Le Roman bourgeois, romans provinciaux ou romans parisiens?», in *Les Provinciaux...*, op. cit., p. 164.

6. Cité par I. Landy-Houillon, op. cit., p. 11.

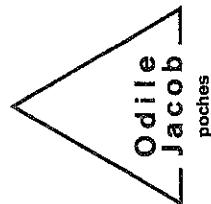
7. Cf. Jean-Pierre Collinet, «René le Pays, prédeux de province», in *Les Provinciaux...*, op. cit., p. 23.

MARC FERRO

HISTOIRE DE FRANCE

DU MÊME AUTEUR
chez Odile Jacob

Le Choc de l'Islam, 2001.



QUAND COMMENCE
L'HISTOIRE DE LA FRANCE ?

Clovis ou Vercingétorix ?

Lorsqu'il était écrit, dans les manuels de la III^e République, que « nos ancêtres étaient les Gaulois », cette assertion n'était pas destinée à faire croire aux enfants des peuples colonisés qu'ils en étaient les descendants, comme on s'est plu à en gloser.

Elle voulait dire que nos ancêtres n'étaient pas les Francs.

Corrélativement, elle signifiait que le fondateur de la nation n'était pas Clovis, baptisé à Reims et fils de l'Église, qu'il figurait seulement un roi barbare, vainqueur d'autres rois barbares, qui avaient envahi la Gaule et se l'étaient soumise.

C'est au XIX^e siècle que ce conflit des origines renaît et bat son plein, lorsque Charles X, sacré à Reims avec les restes miraculeusement retrouvés de la Sainte Ampoule, reçoit l'onction sainte des mains de Rémi, évêque de Reims, tandis que l'Église célèbre les retrouvailles de la religion et de la royauté.

« La France est née, il y a quatorze siècles, sur un champ de bataille d'un acte de foi et d'une victoire (...). Elle est née chrétienne ayant eu pour père Jésus-Christ et pour mère la Sainte Église. » Et le pape Pie X de

proclamer, en 1907 : « Le baptême de Clovis marque la naissance de la nation. »

La défaite de 1870 s'expliquerait parce que « notre pauvre pays a trahi la cause de Dieu, et n'a pas conservé le serment de Clovis, de combattre l'anti-France, c'est-à-dire les sans-Dieu ».

Selon un mythe qui se construit dès le VII^e siècle, cette « nation » s'inscrirait, d'une part, dans une histoire qui remonte jusqu'à la chute de Troie, d'autre part, dans un sacré christianisé jalonné par des saints tels Clovis et plus tard Louis, Michel. Les Francs comme les Romains seraient issus de la plus ancienne des races connues, selon Frédégaire, et ils auraient pénétré en Gaule très tôt, au X^e siècle avant J.-C.

Ainsi la naissance de la nation est double, comme celle de tout chrétien : l'histoire nationale avant Clovis serait celle d'un enfant sans baptême, et le baptême de Clovis par saint Rémi devient le moment essentiel de la naissance du royaume (Colette Beaucourt).

Alors que la tradition catholique fait ainsi de Clovis un saint, un modèle, l'archétype du roi chrétien, la tradition républicaine au contraire rappelle sa cruauté, sa violence et, surtout, que c'est un envahisseur, un étranger, « le prédecesseur des Prussiens », dit-on après 1871. Selon Eugène Sue, « lorsque les Francs sont venus, la Gaule a été ravagée, pillée, égorgée, asservie ; et les évêques ont partagé les dépouilles avec les conquérants ». « Nous portons leur nom, mais c'est de la vieille Gaule que nous sommes les enfants » ; et c'est Vercingétorix qui incarne l'âme du peuple et de la nation.

Simultanément, les Francs apparaissent les pères de l'aristocratie, qui revendique d'ailleurs d'en descendre, la monarchie française s'étant édifiée sur la domination des Gaulois par leurs conquérants et vainqueurs, le mythe des Francs « délivrant » les Gaulois de la domination romaine, construit par les jésuites Lacarry et Tournemine ayant fait ainsi long feu...

Dès lors, les hommes de 1789 peuvent juger que si les nobles et les monarchistes, comme ils le revendiquent, sont

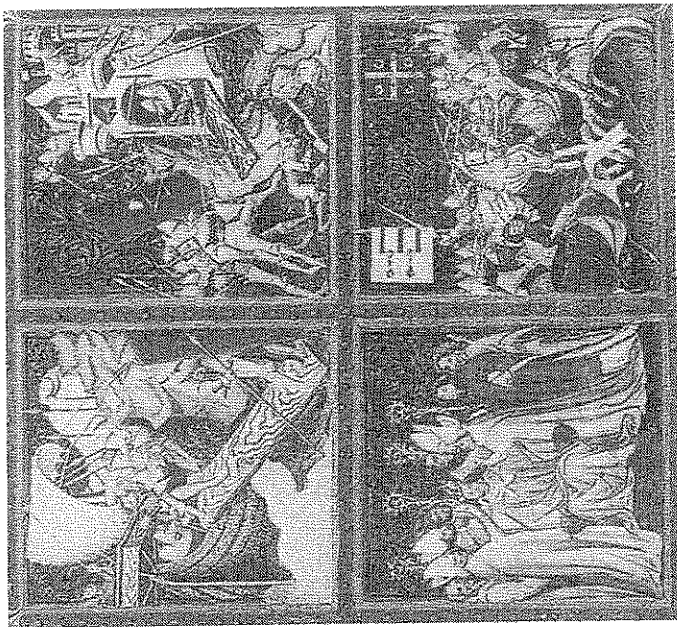


Figure 1 — Les origines mythiques de la nation. Rédigées à partir de la fin du XIII^e siècle, les *Grandes Chroniques de France* évoquent les origines troyennes et chrétiennes du peuple français en recourant à deux événements légendaires : depuis le départ de Troie (en haut) jusqu'au pseudo-sacre de Clovis, premier roi chrétien (en bas). (Paris, Bibliothèque nationale de France.)

les descendants des Francs et de Clovis, la Révolution est aussi une libération, et Sieyès invite les émigrés à rester chez eux, « dans les bois et les forêts de l'ancienne Germanie ». Ainsi, le principe aristocratique et l'idée d'égalité recouvrent un substrat ethnique, qu'on les oppose ou qu'on procède à leur fusion. Observons toutefois que le Germanique Clovis fut sacré par le Gallo-Romain Rémi.

Désormais, toute tentative de faire de Clovis le père de la nation apparaît une manœuvre de l'Eglise ou de la papauté pour ressusciter ou préparer une réaction, voire une restauration contre le régime républicain et laïque issu de la Révolution.

Au vrai, si l'on passe des mythes aux faits, on parle peu de nation avant la fin du xv^e siècle. La guerre, la famine et la peste, ces horreurs du xiv^e siècle, ont créé un sentiment général d'insécurité. L'Empire s'est brisé dans sa lutte avec le sacerdoce, et l'un et l'autre ont dû accepter l'indépendance des États, tandis que la papauté a perdu ses prétentions théocratiques depuis son affrontement avec Philippe le Bel ; tout comme le clergé qui a perdu son prestige depuis le Grand Schisme au cours duquel on voit les papes s'excommunier entre eux. « Dans ce désarroi, la valeur nation, en formation depuis le xii^e siècle, surgit dans une sorte de vacuité et d'incertitude », juge Colette Beaune. Elle ressoudé une société ébranlée et s'incarne bientôt dans des symboles, des institutions, des solidarités nouvelles.

Avant qu'on se dispute sur son identité et les origines de son histoire.

L'apparition de la France

Ce pays a-t-il toujours eu les mêmes caractères originaux, et ceux-ci se sont-ils manifestés uniformément dans tous les domaines, dans toutes les régions qui le constituent aujourd'hui ? On imagine volontiers que son identité a pu être multiple, changer avec le temps, et que, même si l'on observe des permanences, pas plus hier qu'aujourd'hui celle-ci n'est immobile.

En outre, pour mieux saisir l'apparition de la France, il convient de la situer dans un ensemble plus large, comparer ses traits propres à ceux des pays qui se sont constitués ; rompre chaque fois qu'il est nécessaire avec une histoire narcissique.

Par exemple, considérons ces pays à une époque très ancienne lorsque l'Empire romain se désagrège.

Ensuite, quel changement, et pas seulement ici, des structures de l'État, de la civilisation romaine elle-même... ? Celle-ci est à jamais effacée en Afrique, passe de la latinité à sa grécité d'origine en Orient, est barbarisée en Occident. Ces cités romaines, si magnifiques, avaient une apparence commune — avec thermes, forum, etc. —, mais leurs structures différaient ; l'Orient possédait de vraies villes tandis que l'Occident demeurait rural, les grands propriétaires vivant en ville dans un rapport de

type colonial avec le cœur de l'Empire qui était à Antioche ou Alexandrie. En Gaule, par exemple, les villes étaient romaines mais la campagne préromaine. Et comme, avec les guerres, la défense du *limes*, cette ligne Maginot avant la lettre, le commerce avait dé péri, les ressources de l'État se tarirent, et les classes dirigeantes perdirent les moyens qui avaient assuré leur prestige. Les villes devinrent des coquilles vides, et, avec la pénétration franque et wisigothe, se constitua une civilisation mixte qui combina des éléments barbares et des vestiges de la civilisation romaine. L'adhésion au christianisme « absorba toutes les activités culturelles ».

La mutation dura quatre ou cinq siècles. En témoigne, explique Lucien Febvre, l'exemple de cet habitant de Lugdunum (Lyon). Au IV^e siècle, il est chez lui à Rome et en Belgique, à Carthage aussi, et, s'il est sénateur, ce n'est pas un intrus dans les milieux cultivés d'Alep ou d'Antioche ; mais, s'il passe le Rhin ou le Danube, il est perdu, il est chez les Barbares. Cinq siècles plus tard, cet habitant de Lugdunum est chez lui à Trèves ou à Magdebourg, s'entretenant en latin avec les clercs, et pensant comme eux en latin. Mais il n'est plus chez lui à Alep, une cité arabisée, ni même à Ravenne, où il est chez les schismatiques, comme à Athènes ou Constantinople. Ainsi, un monde différent s'est constitué, fait de l'intégration des éléments nordiques, de structures sociales nouvelles à des dispositifs anciens.

Cette mutation dépasse évidemment le cadrage habituellement invoqué des changements de règnes ou de dynasties. Mais il est accompagné de la coupure en deux de l'Empire, de l'irruption de l'Islam, et naturellement de la pénétration barbare. Ces phénomènes contribuent à dessiner un monde nouveau car le morcellement de l'Empire en avait fragilisé les parties et rendu difficile la défense. A la façon dont en Afrique, en Orient, en Occident, la civilisation romaine s'efface, on peut se demander si elle n'avait pas été seulement le fait d'une petite élite, d'un simple vernis. Charlemagne fut « l'empereur romain » d'un Empire qui n'était plus romain. A son époque, le grand changement

qu'on observe est bien qu'on passa alors d'un empire méditerranéen, dont la mer était le centre, à une sorte d'empire terrien dont la mer devenait la frontière, entre l'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud.

Surtout, une mutation s'opéra à l'intérieur de ce territoire, le grand propriétaire devint une sorte de féodal, seigneur et protecteur contre les incursions sarrasines ou autres : les caractères ruraux ont pris la relève des traits urbains qui marquaient l'implantation de la romanité. Une société à économie fermée s'installe, que l'Église place sous surveillance grâce aux institutions dont elle dispose — évêchés, réseaux d'abbayes — et qui se juxtaposent à celles des États.

La croisade, « cette belle affaire que la foi apporta à la cupidité », joua le rôle d'un agent de brassage autant que d'unification entre Francs et Anglais, Allemands et Italiens. Elle a lieu au moment où l'Empire arabe se divise et affronte ses ennemis de l'extérieur, Turcs ou Mongols. Elle a lieu, aussi, au moment où la chrétienté occidentale reprend possession de la mer, réoccupant au XI^e siècle la Sardaigne, la Sicile, la Corse. Cette coïncidence témoigne de sa vitalité guerrière, corollaire d'une régénération du commerce, puis des villes, par des marchands qui sont des guerriers. Tous ces traits valent pour le royaume franc, mais également pour les Flandres, l'Italie, le Saint Empire... À l'origine de cet éveil, on ne sait s'il faut voir une montée démographique, une poussée de natalité dont les données restent obscures.

Ce début d'expansion, à la fois intérieure — les défri-chages, l'Europe devenant « son propre Far West » (Lucien Febvre) — et extérieure — la croisade —, l'émergence des villes, le régime seigneurial et les conflits entre les bourgeois, le seigneur, l'évêque et le monarque, voilà des traits qui, avec la scissiparité entre laïcité et cléricauté, donnent une figure identitaire à cette société.

La réalité sociale de l'Occident apparaît ainsi avant d'exister politiquement. Un ensemble se constitue, déjà différent dans ses traits des autres formations historiques, Byzance, l'Islam, le monde indien.

Dans cet ensemble, l'âge des cathédrales, les traits spécifiques de la France capétienne n'apparaissent pas encore (xii^e-xiii^e siècle).

Au xv^e siècle, un texte de Commines montre que la notion de France, et non plus de royaume des Francs, celle d'Europe aussi se sont substituées à la notion de chrétienté. Évoquant le temps de Charles VII et de Louis XI, il écrit : « Au royaume de France, Dieu a créé pour lui servir de repoussoir et d'opposite les Anglais ; aux Anglais il a opposé les Écossais ; aux Espagnols, les Portugais. En Italie même chose, il y a des princes dont la plupart possèdent leurs terres sans titres (...) et en face d'eux, pour les tenir en haleine, il y a des villes de communauté, les villes marchandes et bourgeoises, Florence, Gênes, Venise ; mais en Allemagne c'est le même spectacle : c'est la maison d'Autriche contre Clèves. C'est Clèves contre Juliers, Hanseates contre le roi de Danemark. » Cette « machinerie », comme il la nomme, prend le pas sur les autres caractéristiques des siècles précédents, puisque même le pape, après le sac de Rome en 1527, doit se faire prince, tenir et agrandir un territoire de l'Église.

De fait, depuis qu'en 1453 Byzance a disparu, comment s'exprimer au nom du monde chrétien alors qu'il est plus déchiré que jamais, un siècle après le Grand Schisme, par la querelle protestante ? L'unité du monde chrétien ainsi disputée, la fragmentation apparaît dans tous les domaines. Au temps des cathédrales, alors plus ou moins unifié, succède une diversité qu'incarnent ici Botticelli, là Dürer, et des spécificités qui s'affirment dans le domaine du droit, de l'économie, etc. Derrière la « machinerie » des États qui commencent à se différencier les uns des autres, se profilent les nations, leurs valeurs s'inscrivant dans une sorte de vacuité liée au désarroi de l'Église avant et après le Grand Schisme.

Cette identité naissante des États se traduit par des différences culturelles de plus en plus revendiquées, par exemple la langue : outre-Manche, *l'anglais prend le pas sur le français*, réputée langue de l'aristocratie et de la Cour ; désormais la langue de Chaucer s'impose dans le droit et

la politique. Entre Français et Anglais, on observe le même divorce à table. Aux noces d'Isabelle de France et de Richard II, pour le dîner final chacun fut servi suivant l'usage de son pays (*more suae patriae*), viandes bouillies d'un côté, rôties de l'autre ; bière pour les Anglais, vin pour les Français, encore que l'aristocratie d'outre-Manche continuât à boire du bordeaux, mais il lui revint plus cher après la perte de la Guyenne où, comme en Normandie, on se refuse à parler anglais. Ainsi peu à peu apparaît la figure de la France. — Celle des Français aussi.

Liberté, Égalité, Fraternité

Liberté, Égalité, Fraternité est la devise de la République française et d'Haïti. Si elle puise ses origines dans la Révolution française, au cours de laquelle elle est une devise parmi d'autres, elle ne sera adoptée officiellement qu'à la fin du XIX^e siècle par la Troisième République.

Histoire

La devise *Liberté, Égalité, Fraternité* est issue de la Révolution française : elle apparaît dans le débat public avant la proclamation de la Première République, dès 1790.



La devise de la République sur une école publique

Origine

À propos des origines de la devise, l'historienne Mona Ozouf explique que « sans doute a-t-on pu retracer l'histoire pré-révolutionnaire de la formule, et faire remarquer que les trois mots magiques de nos frontons étaient déjà parmi ceux qu'affectionnaient, au XVIII^e siècle, les sociétés de pensée. Mais ils figuraient au milieu de beaucoup d'autres, *Amitié, Charité, Sincérité, Union*. Les maçons usaient surtout d'*Égalité*, un peu moins volontiers de *Fraternité*, montraient plus de tiédeur encore à *Liberté*, et une franche indifférence à l'arrangement : *Liberté-Égalité-Fraternité*, alors même que les enchantaient par ailleurs les cadences ternaires (*Salut, Force, Union*, par exemple). Les longues collectes entreprises dans le lexique des Lumières se sont révélées également décevantes. On voit sans doute souvent briller les trois mots dans le tamis des orpailleurs du lexique, mais ce sont des paillettes isolées, qui ne s'agrègent que fort rarement en triade organisée. (...) ^[1] »

Considérations historiographiques

Toujours selon Mona Ozouf, « la naissance de la devise manque d'éclat et de netteté (...). Aulard suggère que la fabrication de la devise s'est échelonnée en trois mouvements, chacun d'eux correspondant à une époque distincte du processus révolutionnaire. Voici d'abord la *Liberté*, concept le plus populaire des premiers jours de la Révolution. Puis le 10 août ouvre la carrière de l'*Égalité*. Il faut attendre la fin de la période montagnarde pour voir donner sa chance à la *Fraternité*. Le rythme ternaire de la devise est donc un rythme de succession temporelle. Mathiez, d'accord en cela avec Aulard, suggérait que la *Fraternité* avait été un apport plus tardif encore, d'origine maçonnique, qui avait dû, pour s'imposer, attendre 1848. Au moulin de ces hypothèses historiennes, l'organisation calendaire des révolutions vient du reste apporter de l'eau : ils avaient eux-mêmes distingué un an I de la *Liberté*, inauguré par le 14 juillet 1789, et un an I de l'*Égalité*, ouvert par le 10 août 1792. »

Premiers usages

Le premier à avoir formulé cette devise fut Maximilien de Robespierre dans son *Discours sur l'organisation des gardes nationales* imprimé mi-décembre 1790 et diffusé largement dans toute la France par les Sociétés populaires, même s'il ne fut jamais prononcé, ni le 5 décembre 1790, ni les 27 et 28 avril 1791, jours où l'Assemblée constituante discuta des gardes nationales^[2]. On la retrouve également dans la bouche de Camille Desmoulins, de l'Anglais lord Stanhope et de Momoro^[3]. Ce dernier la reprend au Club des Cordeliers le 29 mai 1791^[2]. De même, elle est mise en avant lors la « fête de la liberté » donnée en l'honneur des Suisses de Châteaueux le 15 avril 1792^[4], et Jean-Nicolas Pache (maire de la commune de Paris), fait peindre sur les murs, le 21 juin 1793, la formule : *La République une et indivisible - Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort.* La devise est progressivement abandonnée avec la fin de la Révolution, le serment de haine aux monarchistes et aux « anarchistes » étant notamment préconisé par le Directoire de l'an V à l'an VII, en lieu et place du serment de fraternité^[5].

Postérité

La devise est mise à mal avec les principes mêmes de la République : elle disparaît sous l'Empire et la Restauration avant de ressurgir avec la révolution de 1830. Elle est ensuite régulièrement revendiquée par différents révolutionnaires, en particulier le socialiste Pierre Leroux, qui participe largement à sa reconnaissance comme principe de la République, mais aussi Alexandre Ledru-Rollin, Lamennais ou Philippe Buchez ; elle est également agréée par les participants au premier banquet communiste de Belleville, autour de Théodore Dézamy et de Jean-Jacques Pillot, en 1840, à condition que la fraternité contribue à étayer l'instauration de la « communauté »^[6]. Avec la révolution de 1848, la II^e République l'adopte comme devise officielle le 27 février 1848, grâce à Louis Blanc.

Mais encore une fois, la République se divise : la répression du soulèvement ouvrier de juin 1848 et le retour de l'Empire remettent en question la philosophie et la portée de cette triade.

Ce n'est qu'en 1880 qu'elle apparaît sur les frontons de toutes les institutions publiques : sous la III^e République, la devise est adoptée comme symbole officiel de la République^[7].

Le régime de Vichy la remplace par la devise *Travail, Famille, Patrie*. Au sein de la France libre, la devise est évitée pendant près d'un an comme « politique », pour des motifs d'opportunité^[8], avant d'être revendiquée, à partir de l'automne 1941^[9].

Au milieu du XX^e siècle elle s'inscrit durablement dans l'histoire de la République Française, avec la constitution de 1946.

Signification des éléments de la devise

Liberté

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit ainsi la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ; ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. ».

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 modifia cette définition par : « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature

; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait ». « Vivre libre ou mourir » fut une grande devise républicaine.



Tympan d'une église avec une inscription datant de 1905 suite à la loi sur la Séparation des Églises et de l'État en 1905.

Égalité

Deuxième terme de la devise de la République, le mot « égalité » signifie que la loi est la même pour tous, que les distinctions de naissance ou de condition sont abolies et que chacun est tenu à mesure de ses moyens de contribuer aux dépenses de l'État. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 déclare que : « Tous les hommes sont égaux par nature et devant la loi. » Selon la déclaration des droits de l'homme de 1795 : « L'égalité consiste en ce que la loi est la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. L'égalité n'admet aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs. » Il y a quand même une dimension sociale dans l'égalité puisqu'elle résulte, selon Robespierre, de l'amour de la Patrie et de la République qui ne tolère pas l'extrême disproportion des richesses. *Égalité* demande donc, pour le fondateur de la République, que l'héritage soit aboli, que chacun ait un travail et que l'impôt soit progressif. Bref l'égalité des sans-culottes n'est pas celle des brissotins. Rousseau définissait l'égalité, consubstantielle à la liberté, comme le fait que « nul citoyen ne soit assez opulent pour en pouvoir acheter un autre, et nul assez pauvre pour être contraint de se vendre. »

Fraternité

Troisième élément de la devise de la République, la fraternité est ainsi définie dans la Déclaration des droits et devoirs du citoyen figurant en tête de la Constitution de l'an III (1795) : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir ».

Pendant la Révolution française, « la fraternité avait pleine vocation à embrasser tous ceux qui, français mais aussi étrangers, luttèrent pour l'avènement ou le maintien de la liberté et de l'égalité »^[10].

Selon Paul Thibaud, philosophe et ancien directeur de la revue *Esprit*^[11], « Autant la liberté et l'égalité peuvent être perçues comme des droits, autant la fraternité est une obligation de chacun vis-à-vis d'autrui. C'est donc un mot d'ordre moral. »

Voir aussi

Bibliographie

- Borgetto, Michel. *La Devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »*. Paris : PUF, 1997, 128 p. (Que sais-je ; n° 3196). (ISBN 2-13-048355-0)
- David, Marcel. *Le Peuple, les droits de l'homme et la république démocratique*. Paris : l'Harmattan, 2002, 275 p. (ISBN 2-74754274-2)

Article connexe

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 (première déclaration des Droits de l'Homme sous la République)
- Fête de la Liberté

Liens externes

- Sur le fronton de la Mairie d'Aix-en-Provence, on peut lire en plus de *Liberté-Égalité-Fraternité* : **Générosité et Probité**.
- Sur le fronton de la Mairie de Vaulx-en-Velin, on peut lire en plus de *Liberté-Égalité-Fraternité* : **Solidarité**.
- Un exemple d'emploi ^[12], en tête d'une lettre des sans-culottes de la Société populaire de Montluel au député Albitte, datée du 12 ventôse an II (2 février 1794) parue dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 322
- Proposition de loi tendant à rendre obligatoire la mention : « Liberté, Égalité, Fraternité » sur les édifices publics ^[13] n° 2819, présentée par Jean-Pierre Nicolas en 2006.
- Présentation de l'historique de la devise sur le site de la Présidence de la République ^[14].

Références

- [1] Mona Ozouf, *Liberté, égalité, fraternité*, in *Lieux de Mémoire* (dir. Pierre Nora), tome III : *Les France. De l'archive à l'emblème*, éd. Quarto Gallimard, 1997, pp.4353-4389
- [2] Michel Borgetto, *La Devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »*, PUF, 1997, p. 32. Le texte est disponible en ligne : *Discours sur l'organisation des gardes nationales* (http://membres.lycos.fr/discours/gardes_nationales.htm) : « XVI. Elles porteront sur leur poitrine ces mots gravés : LE PEUPLE FRANÇAIS, et au-dessous : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Les mêmes mots seront inscrits sur leurs drapeaux, qui porteront les trois couleurs de la nation. »
- [3] Marcel David, *Le peuple, les droits de l'homme et la république démocratique*, p. 235 (<http://books.google.fr/books?id=MzxQ6qn97L0C&pg=PA234&dq=liberté+égalité+fraternité+devise+révolution+française&sig=Mt8BtkYC04zvcidmIzHDEcUzqQ#PPA235,M1>).
- [4] La fête de la loi, célébrée le 3 juin 1793, en l'honneur de Simoneau, maire d'Étampes, remplaça la devise *Liberté, égalité, fraternité* par : *Liberté, égalité, propriété*. Voir Ernest Hamel, *Histoire de Robespierre d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents entièrement inédits*, Paris, Chez l'auteur, 1866, tome II : « les Girondins », p. 278 (<http://books.google.fr/books?id=hrAEAAAAAYAAJ&pg=RA1-PA218&dq=liberté+égalité+fraternité+robespierre#PRA1-PA218,M1>).
- [5] Marcel David, *Le peuple, les droits de l'homme et la république démocratique*, p. 238.
- [6] Marcel David, *Le peuple, les droits de l'homme et la république démocratique*, p. 239-240
- [7] Philippe Roger, « La Révolution française et la Justice ou le second exil d'Astrée », in *Justice, Liberté, Égalité, Fraternité, Sur quelques valeurs fondamentales de la démocratie européenne* (<http://www.unige.ch/ieug/publications/euryopa/inkova.pdf>) (sous la direction d'Olga Inkova), institut européen de l'université de Genève.
- [8] Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, p. 195-197. Le colonel de Larminat obtient son remplacement par « Honneur et patrie » dans l'émission de Maurice Schumann à la BBC en juillet 1940. En revanche, malgré diverses interventions d'officiers, notamment Larminat et Fontaine, le quotidien *France* et la revue *La France Libre* conservent leur sous-titre. Dans un télégramme du 8 juillet 1941, le général de Gaulle explique : « Si nous proclamions simplement que nous nous battons pour la démocratie, nous obtiendrions peut-être des éloges du côté américain, mais nous perdriions beaucoup sur le tableau français qui est le principal. La masse française confond pour le moment le mot démocratie avec le régime parlementaire tel qu'il fonctionnait chez nous avant cette guerre. Nos propres partisans, quelle que soit leur origine politique et surtout nos combattants, en sont convaincus dans l'immense majorité. Ce régime est condamné par les faits et dans l'opinion publique.

D'autre part, nous sommes les ennemis acharnés du système hitléro-fasciste. La preuve en est que nous le combattons partout et d'abord en France et que pour le briser et le chasser, nous ne reculons même pas devant la guerre civile. »

[9] Charles de Gaulle, *Discours et messages*, tome I : *Pendant la guerre, juin 1940-janvier 1946*, Paris, Plon, 1970, p. 137-138 : « Nous disons *Liberté-Égalité-Fraternité* parce que notre volonté est de demeurer fidèles aux principes démocratiques que nos ancêtres ont tirés du génie de notre race et qui sont l'enjeu de cette guerre pour la vie et la mort. » (Discours du 15 novembre 1941). Voir Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre. De l'appel du 18 Juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, p. 209-210.

[10] Michel Borgetto, *La Devise : « Liberté, Égalité, Fraternité »*, PUF, 1997, p. 34

[11] « Il était le bon côté du christianisme », *Libération*, 23 janvier 2007

[12] <http://ahrf.revues.org/document1846.html>

[13] <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion2819.asp>

[14] http://www.elysee.fr/elysee/francais/les_symboles_de_la_republique/liberte_egalite_fraternite/liberte_egalite_fraternite.21115.html

Sources et contributeurs de l'article

Liberté, Égalité, Fraternité *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=53530037> *Contributeurs:* -Strogoff-, ADM, Abracadabra, Alexis Manfelt, Amaryllis, Amstramgrampikepikeogram, Apollon, Attis, Badmood, Balougador, Baptou le Bougnat, Bloubéri, Brunok, Cdang, Coyan, Cépey, D4m1en, Danici*D, David Berardan, Dinkley, DocteurCosmos, Elg, Ertezoute, Frange, GaMip, Gede, GillesC, Glaive21, Greudin, Grimlock, Horowitz, IALex, Jay1311, Jaypee, Jimmy, Julien06200, Julrain, KaTeznik, Kelson, Kropotkine 113, La finale grande du SINGE DE REDDITION! (No wheels this time.), Labé, LairepoNite, LeMorvandiau, Litlok, Mak Thorpe, Mammique, Marc Mongenet, Mogador, Mouilo, Moumousse13, Mrbluesky, Nakor, Olynais, Oxo, Papydenis, Perrine62, Pseudomoi, Pulsar, Punx, Richelieu, Rogilbert, Romary, Scorpius59, Shelley Kouk, Silwilith, Singeot, Ste281, Thierry Caro, Valérie75, Zetud, Zouavman Le Zouave, Épinéthée, 108 modifications anonymes

Source des images, licences et contributeurs

Fichier:Liberte egalite fraternite.jpg *Source:* http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Liberte_egalite_fraternite.jpg *Licence:* Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs:* User:Olynais

Fichier:Liberte-egalite-fraternite-tympaun-church-saint-pancrace-aups-var.jpg *Source:* <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Liberte-egalite-fraternite-tympaun-church-saint-pancrace-aups-var.jpg> *Licence:* Public Domain *Contributeurs:* User:Greudin

Licence

Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>